



AVIS PUBLIC / PUBLIC NOTICE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, directeur général et greffier :

QUE le conseil municipal de la Ville de Témiscaming a adopté, lors de sa séance ordinaire du conseil tenue le 8 mars 2022, le règlement #679 concernant la gestion contractuelle.

Le règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h et 16 h 30.

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned, Director General and Clerk :

THAT the Temiscaming Municipal Council adopted at a special meeting held on March 8, 2022, by-law #679 regarding the contract management.

The by-law is available for consultation at the municipal office, Monday to Friday between 8:30 a.m. and 12:00 p.m. and between 1:00 p.m. and 4:30 p.m.

Donné à Témiscaming, ce 14 mars 2022.

Patrick Tanguay Dumas
Directeur général et greffier